



Centre Hospitalier de Florac

Théophile Roussel

6, place de l'ancienne Gare
48400 Florac
Tel. 04.66.49.63.00 Fax. 04.66.45.07.93
E-mail : hospital@ch-florac.fr
www.ch-florac.fr

FICHE COMPLEMENTAIRE RELATIVE A L'Affection Longue Durée

Monsieur, Madame.....

Bénéficie d'une (ou plusieurs) ALD : Oui Non

Si oui, merci de :

- Fournir le protocole de soins effectué par le médecin prescripteur de l'ALD.
- La liste détaillée des affections de longue durée (à demander au médecin)

Ces documents serviront à l'établissement à dresser une fiche individuelle des différents actes et prestations pris en charge dans le cadre de l'ALD.

Centre Hospitalier de Florac

Théophile Roussel

6, place de l'ancienne Gare
48400 Florac
Tel. 04.66.49.63.00 Fax. 04.66.45.07.93
E-mail : hospital@ch-florac.fr
www.ch-florac.fr

Pour information, voici la liste des 29ALD exonérantes. (Il s'agit d'affections dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé).

1. Accident vasculaire cérébral invalidant.
2. Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques.
3. Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques.
4. Bilharziose compliquée.
5. Insuffisances cardiaque grave, troubles du rythme grave, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves.
6. Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses.
7. Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).
8. Diabète de type 1 et diabète de type 2.
9. Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave.
10. Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères.
11. Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase grave.
12. Maladie coronaire.
13. Insuffisance respiratoire chronique grave.
14. Maladie d'Alzheimer et autres démences.
15. Maladie de Parkinson.
16. Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé.
17. Mucoviscidose.
18. Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif.
19. Paraplégie.
20. Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique.
21. Polyarthrite rhumatoïde évolutive.
22. Affections psychiatriques de longue durée.
23. Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives.
24. Sclérose en plaques.
25. Scoliose idiopathique structurale évolutive (dont l'angle est égal ou supérieur à 25 degrés) jusqu'à maturation rachidienne.
26. Spondylarthrite grave.
27. Suites de transplantation d'organe.
28. Tuberculose active, lèpre.
29. Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique.